

Entreprendre tous ensemble

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA VILLE D'OBERNAI

SEPTEMBRE 2012

www.obernai.fr



FÊTE DE LA GASTRONOMIE : ANNE-SOPHIE PIC*** À OBERNAI

Enquête de satisfaction : suite à la réduction des

traitements phytosanitaires

Cet été, trois saisonniers du Service Espaces verts de la Ville ont réalisé un **sondage auprès de 202 personnes** (133 Obernois, 42 habitants des alentours et 27 touristes), afin de savoir comment était perçue la politique de réduction des traitements phytosanitaires de la Ville et les conséquences visibles sur les espaces verts de la commune (présence de mauvaises herbes).



La majorité des personnes interrogées pense qu'Obernai mérite ses 3 fleurs au label « Villes et villages fleuris » et que les espaces verts contribuent au charme d'Obernai. Une grande partie trouve que la ville est propre, même si certains relèvent la présence de déjections canines et de mégots de cigarettes. Les 2/3 des personnes interrogées n'ont pas remarqué de différence lors du changement de méthode de

désherbage, mais elles approuvent celle-ci puisque la présence de mauvaises herbes ne les dérange que très peu et qu'elles estiment qu'un désherbage minutieux n'est pas indispensable.

En revanche, plus de neuf personnes sur dix, estiment



que les cimetières doivent être entretenus efficacement même si cela implique en partie du désherbage chimique.

Pour conclure, la dangerosité des pesticides est reconnue par l'ensemble du public

interrogé et 95 % d'entre eux approuvent la politique menée par la Ville d'Obernai.

Cancer du sein: octobre rose, mois du dépistage

Vous êtes une femme, vous avez 50 ans ou plus, vous souhaitez prendre votre santé en main? Faites un geste pour vous et vos proches : effectuez une mammographie.

Le cancer du sein est le cancer féminin le plus fréquent. Pourtant, en Alsace, seulement 59% des femmes concernées se font dépister. La palpation des seins ne suffit pas. La mammographie permet de repérer des anomalies radiologiques très tôt, avant même l'apparition de certains signes cliniques (douleur, boule, écoulement...). Un dépistage précoce permet de guérir 90% des cancers du sein.

Le dépistage organisé du cancer du sein, c'est: **Simple**: tous les 2 ans, si vous avez entre 50 et 74 ans, vous recevez un courrier de l'Ademas Alsace vous invitant à effectuer une mammographie de dépistage. Il vous suffit alors de vous rendre chez l'un des radiologues agréés.

Rassurant car faire une mammographie tous les 2 ans permet de vérifier que tout va bien. 96 % des femmes repartent rassurées et les autres sont traitées plus facilement.

Une qualité de diagnostic optimale puisque toutes les mammographies jugées normales font l'objet d'une 2^{nde} lecture par un 2^{ème} radiologue.

Pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, sans avance de frais, sur présentation de l'invitation envoyée par l'Ademas Alsace et de votre carte Vitale.

En savoir plus : Ademas Alsace : 0 800 749 749 (numéro gratuit) ou www.ademas-alsace.com Institut national du cancer : www.e-cancer.fr Ameli santé : www.ameli-sante.fr

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai - BP 205 67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication: Bernard Fischer

Rédaction, conception et mise en page : Marie-Thérèse GUIHAL © paffy- Schutterstock. Maud Audinat - Tamina Hobeïka - Service com: © Anna Omelchenko - Tekton Architecture Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos: Ville d'Obernai - Couverture : ® Bernard RIFF - Airdiasol.Laurent Rothan/ Airmégapix - C. Hamm - Office de Tourisme -Fabien Cimetière - Fotolia.com : ® auryndrikson ® spaxiax ® Aleksandr Kurganov ® Voxall ® Marie-Thérèse GUIHAL ® paffy- Schutterstock. com : ® Anna Omelchenko - Tekton Architecture Impression: Gyss Imprimeur Obernai. Ce journal d'Obernai - Service est imprimé sur un papier blanchi sans chlore 67213 Obernai Cedex. pour respecter l'environnement.

Distribution: Ville d'Obernai

Pour toutes informations complémentaires, problèmes de distribution ou passage d'une information, vous pouvez contacter la Mairie

d'Obernai – Service Communication – BP 205 67213 Obernai Cedex.

Tél. 03 88 49 95 95 E-mail: com@obernai.fr Internet: www.obernai.fr



Environnement/Santé

- · Enquête de satisfaction
- · Le cancer du sein

Page 2

Éditorial du Maire

Page 3

Temps Forts

Pages 4 à 5

Extraits des délibérations du **Conseil Municipal**

Page 6

Les Estivales 2012

Page 7

Travaux

- Groupe Scolaire Europe
- Rue de l'Altau
- · Le Belvédère

Urbanisme

- Parc des Roselières
- Une nouvelle aire de jeux
- Sécurisation des abords des écoles

Pages 10 à 11

La future Maison de l'Enfance Pages 12 à 13

La Fête de la Gastronomie Pages 14 à 15

Transport

- Pass'O
- Autopartage
- Les pistes cyclables

Bloc notes

- Décoration de Noël
- Covoiturage
- Agenda 2013
- Les naissances Page 18

Histoire et Patrimoine · Les Malgré-Nous

- · Le Kagenfels

Page 19

Culture

- **Exposition Freddy Ruhlmann**
- Médiathèque
- **FMMDD**
- **Espace Athic**

Pages 20 à 21

Infos municipales / Tribune Page 22

Les animations à venir Page 23



Chers Habitants d'Obernai

- Cet été, nous avons réalisé d'importants travaux au Groupe Scolaire Europe. Ainsi, 3 salles de classe, le gymnase, la bibliothèque et une partie des locaux sanitaires font l'objet d'une rénovation complète, avec mise aux normes pour

l'accessibilité des personnes handicapées. Nous avons aménagé le belvédère du Mont National, sur lequel se trouve le mémorial ADEIF, avec des places de stationnement bien identifiées, des plages arborées, un dispositif de plots lumineux et l'installation de bancs, ce qui permet aux Obernois et à tous nos visiteurs, de profiter de cet espace qui offre une vue exceptionnelle sur le massif du Mont Sainte Odile, Obernai et une partie de la plaine d'Alsace. Les travaux de réfection de la rue de l'Altau ont commencé : le réseau d'assainissement, la voirie, la signalisation et l'éclairage public seront totalement renouvelés et un déversoir d'orage sera créé.

- Je tiens à remercier les très nombreuses personnes qui se sont engagées pendant tout l'été au niveau des associations et des organismes para municipaux, pour organiser des manifestations particulièrement appréciées. Les Estivales ont connu une affluence record, les Soirées Tartines & Folklore sont de plus en plus prisées, le Festival d'Orgue a enthousiasmé un public averti, le Festival de Musique de Chambre, pour sa 3ème édition, a réjoui un public totalement conquis... Toutes les manifestations sportives ont été couronnées de succès, ainsi que les activités du Centre Arthur Rimbaud, de l'Office de Tourisme et de l'Espace Athic...
- La mise en place d'un dispositif de location de vélos a permis à de nombreux usagers de bénéficier de ce nouveau service. Nous avons validé le projet du futur Equipement Petite Enfance, répondant aux normes BBC, qui sera construit dans l'emprise du Parc des Roselières et qui accueillera l'espace multi-accueil, le Relais Assistantes Maternelles et l'Association Square des Petits d'ici janvier 2015.
- A Obernai, en 12 ans, le nombre total d'emplois dans les hôtels et restaurants, est passé de 260 à 480... 2ème ville touristique du Bas-Rhin, Obernai héberge 10 hôtels et 30 restaurants (dont 2 restaurants étoilés Michelin), un camping***, le VVF Les Géraniums, de nombreux gîtes et chambres meublées, ce qui permet une large offre en termes de restauration et d'hébergement.
- La Fête de la Gastronomie, mettant à l'honneur Madame Anne-Sophie Pic, 3 étoiles Michelin et Monsieur Nicolas Stamm, 2 étoiles Michelin, a été une journée très intense, partagée par tous les professionnels des métiers de bouche de notre territoire. Nous avons scellé un jumelage gastronomique entre les villes d'Obernai et de Valence. Cette fête honore tous les «acteurs» en mettant en exergue leur savoir-faire et la qualité de leurs prestations appréciées par tous.

Bien cordialement,

Bernard FISCHER Docteur en Pharmacie Maire d'Obernai Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin



Visite de l'entreprise Horus France à Obernai



de l'entreprise obernoise Gripple



Inauguration de la Foire aux Vins en présence de la Reine des vins d'Alsace Amélie Baril



Fête du Sport et de la Famille 2012 : le club équestre



CONSEIL GÉNÉRAL BAS-RHIN

Remise de clés USB aux élèves de 6ème des Collèges Europe et Freppel



Accueil d'une délégation japonaise en provenance de la Ville de Kawagoe surnommée aussi Petite Edo ou Koedo, venue dans le cadre de la Foire Européenne de Strasbourg 2012



BiObernai 2012 : 19 562 entrées...pleine réussite !



Festival de Musique de Chambre 2012 : succès renouvelé pour l'Association Musique à Obernai



Festival d'Orgues 2012 : duo avec Aleksandra Adamiec et Jarek Kaczmarczyk



Fête du Sport et de la Famille 2012 : les arts martiaux





14 juillet : démonstrations des Sapeurs-Pompiers



Séance du 10 septembre 2012

Extrait des délibérations

- Rapports annuels pour l'exercice 2011 des établissements publics de coopération intercommunale: COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINTE ODILE. Prendacte.
- Rapports annuels pour l'exercice 2011 des établissements publics de coopération intercommunale: - SIVOM DU BASSIN DE L'EHN.

 Prendacte
- Rapport annuel d'activité pour l'exercice 2011 de la Société d'Économie Mixte Locale OBERNAI HABITAT Prendacte
- Approbation de la modification N° 02 du Plan Local d'Urbanisme. Voté à l'unanimité.
- Opération d'aménagement du Parc des Roselières

 engagement de la commercialisation des lots individuels de la 3ème tranche définition préalable des modalités et des conditions générales de cession des lots. Voté par 25 voix pour et 7 abstentions (MM. Boehringer, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz, Soulé-Sandic et Egner). Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote art. L2541-17 du CGCT.
- Décision définitive de cession de l'ensemble immobilier « Cour de Rothau » à la Société d'exploitation de l'Hôtel-Restaurant « La Cour d'Alsace ». Voté par 25 voix pour et 7 contre (MM. Boehringer, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz, Soulé-Sandic et Egner). Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote-art. L2541-17 du CGCT.
- Piste cyclable entre Obernai et Niedernai

 rétrocession d'emprises résiduelles à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile. Voté à l'unanimité. Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote-art. L2541-17 du CGCT.
- Acquisition d'une emprise partielle d'une parcelle de terrain au lieu-dit « Schulbach » auprès de Mme MARTZ Josiane. Voté à l'unanimité. Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote-art. L2541-17 du CGCT.
- Exploitation de l'édifice « Halle aux Blés » renouvellement du bail commercial avec le preneur en place. Voté par 25 voix pour et 7 contre (MM. Boehringer, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz, Soulé-Sandic et Egner). Me Martial Feurer n'a pas participé aux débats, ni au vote - art. L2541-17 du CGCT.

- Relocalisation des bureaux de l'Inspection de l'Éducation Nationale de la circonscription d'Obernai au Groupe Scolaire du Parc – conclusion d'un nouveau bail Voté à l'unanimité
- Conclusion d'une délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de la fourrière automobile. Voté à l'unanimité.
- Demande de garantie d'emprunt de la SEML OBERNAI HABITAT dans le cadre du financement des travaux de rénovation des chaufferies de différents ensembles immobiliers de son parc locatif. Voté à l'unanimité.
- Demande de garantie d'emprunt de la SEML OBERNAI HABITAT dans le cadre du financement des travaux de remplacement des conduites d'eau et d'évacuation de logements Place d'Europe. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention d'investissement à l'Union Saint Paul d'Obernai pour le remplacement de la chaudière du Foyer Saint Paul, Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention d'investissement au Centre Arthur Rimbaud pour l'acquisition en 2012 de divers matériels et équipements. Voté à l'unanimité.
- Fiscalité directe locale Vote d'un coefficient multiplicateur de modulation de la taxe sur les surfaces commerciales. Voté à l'unanimité.
- Nomination de Madame Anne-Sophie PIC en qualité de citoyenne d'honneur de la Ville d'Obernai. Voté par 26 voix pour et 7 abstentions (MM. Boehringer, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz, Soulé-Sandic et Egner).
- Nomination de Monsieur Nicolas STAMM en qualité de citoyen d'honneur de la Ville d'Obernai. Voté par 26 voix pour et 7 abstentions (MM. Boehringer, Mme Ohresser, MM. Hodé, Freyermuth, Mmes Hilsz, Soulé-Sandic et Egner).

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur le site www.obernai.fr



Estivales 2012 8 le plein de vitamines 8

L'édition 2012 des Estivales d'Obernai a été très chaleureusement accueillie par un public venu nombreux.

UNE PROGRAMMATION DE HAUTE QUALITÉ ARTISTIQUE

Sous la présidence de Valérie Geiger, l'association du Comité des Fêtes, forte de son expérience (les Estivales sont organisées depuis 2003), a su composer un cocktail détonant. La recette de leur succès... c'est un savant mélange d'artistes de renommée internationale - Cock Robin, Gold et Axelle Red -, d'une nouvelle étoile de la chanson française, Mickaël Miro, le tout couronné par la personnalité explosive de Moussa Coulibaly, talent régional.

L'AVIS DU PUBLIC

Les artistes invités aux cinq soirées du festival ont été accueillis par une foule enthousiaste et nombreuse (5 000 personnes en moyenne). Reprenant en chœur les refrains entonnés sur scène, le public a salué le talent des artistes à mettre de l'ambiance et à transmettre des émotions par leur musique.

UNE ORGANISATION BIEN RODÉE

Tous les soirs de concerts, le Comité des Fêtes s'est assuré du bon déroulement de la soirée, depuis l'accueil des artistes à la tenue de buvettes. Les bénévoles ont aussi proposé une petite restauration, avant et pendant les concerts. Chapeau bas pour l'association qui anime les samedis soir d'été à Obernai!































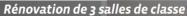








La Ville d'Obernai assure l'entretien des écoles maternelles et élémentaires qu'elle met à disposition de l'Éducation Nationale. Dans ce cadre là, 3 salles de classe, un atelier, des sanitaires individuels et collectifs, un gymnase et une bibliothèque du groupe scolaire Europe sont en cours de rénovation. Les travaux d'un montant de 345 000 €HT ont commencé en juillet dernier se termineront en novembre.











Sanitaires filles et garçons en cours de rénovation avec une mise aux normes pour l'accessibilité des personnes handicapées









Restructuration complète de la rue de l'Altau



Les travaux dans la rue de l'Altau ont commencé lundi 17 septembre et dureront 12 semaines.

- Le réseau d'assainissement sera renouvelé et un ouvrage de déversoir d'orage sera créé. Ces travaux seront réalisés par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile.
- La voirie sera complètement restructurée sous la conduite de la Ville d'Obernai avec :
 - une voie de circulation réduite de 8m à 5,80m,
 - une zone de stationnement élargie à 2,20m de large avec un autre trottoir de 2m,
 - le remplacement de l'éclairage public et des travaux d'espaces verts.

Le montant des travaux s'élève à 430 000 € H.T., dont 174 000 € H.T. financés par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile au titre de l'assainissement.

Pendant toute la durée des travaux, la circulation et le stationnement seront modifiés comme suit :

- La circulation des véhicules sera organisée en sens unique dans la direction de la Route de Boersch à la Route d'Ottrott, et régulée ponctuellement par des feux tricolores.
- Le stationnement sera interdit sur la chaussée.
 Il est conseillé aux riverains de se garer au Parking de l'Altau.
- Les piétons devront éviter de traverser le chantier depuis la rue de l'Angle. Il est conseillé d'emprunter la rue du Général Gouraud jusqu'à la route d'Ottrott.





Aménagement du Belvédère (Mémorial A.D.E.I.F.)





Depuis cet été, les espaces publics du Parc des Roselières se dotent progressivement de mobilier urbain, marquant ainsi la touche finale des aménagements de la 1ère tranche du lotissement : larges banquettes au design épuré le long du grand mail du parc, poubelles de rue et conteneur enterré pour la collecte du verre, potelets et garde-corps de protection autour des filtres à roseaux.

Au cœur du Parc, les Petits n'ont pas été oubliés... depuis cet été, une aire de jeux est à leur disposition et comprend une grande tyrolienne, une cabane de jeux avec toboggan, des jeux à grimper, des jeux à ressorts et pour les moments de repos, de jolis moutons en bois...







Sécurisation des abords des écoles

La sécurité aux abords des écoles constitue un objectif majeur de la Municipalité. Si aux horaires d'entrée et de sortie des classes la sécurité est assurée par des agents de sécurité dans la plupart des groupes scolaires, ce n'est pas le cas hors de ces périodes ni pour l'ensemble des écoles.

Sur demande des membres du Conseil Municipal des Enfants et en concertation avec les services, la Ville d'Obernai mettra en place dans les semaines à venir une signalisation attractive, ludique et conviviale pour signaler la présence d'enfants. Elle se composera de deux figurines connues sous le nom d'Arthur et Zoé en fibre de verre teintée dans la masse et scellées au sol.

e un Elles seront installées notamment au parking des tires Remparts au regard du passage piéton permettant est d'accéder au groupe scolaire Freppel, route d'Ottrott part et rue de l'Altau pour l'accès au groupe scolaire du Parc, enfin à proximité de l'école maternelle Claudel et rue du Maréchal Juin.





Parc des Roselières: commercialisation de la 3ème tranche



La Ville d'Obernai poursuit l'aménagement du Parc des Roselières avec la commercialisation de terrains de 4,33 à 5,26 are (3^{ème} tranche).

Ce sont 22 lots de construction pour la réalisation de maisons individuelles (26 000 €/are) qui sont à vendre. Ces terrains sont exclusivement réservés aux personnes souhaitant accéder à la propriété et construire leur résidence principale.

Depuis le 1er octobre, un dossier de candidature peut être obtenu sur demande écrite ou auprès de la Direction de l'Aménagement et des Équipements de la Mairie.

> Mairie d'Obernai - DAE Place du Marché - B.P. 205 **67213 OBERNAI CEDEX** Tél: 03 88 49 95 78 Fax: 03 88 49 95 93 E-mail: dae@obernai.fr

Le Parc des Roselières, c'est aussi :

- · Une future Maison de l'Enfance, qui regroupera la Crèche/Halte-Garderie, le Relais AMAT, le Square des Petits,
- · La nouvelle Caserne de Gendarmerie, inaugurée en juillet 2012,
- · Une desserte en Transport à la Demande Pass'O pour vous rendre à la Gare SNCF, au coeur de Ville...
- · Un parc municipal ombragé de 2 hectares aménagé avec une aire de jeux pour les enfants,
- · Des commerces de proximité à venir, à l'entrée du quartier,
- Une proximité avec le réseau autoroutier,
- · ... une vraie qualité de vie proche du coeur de Ville.





La Maison de l'Enfance regroupera en un lieu unique les structures locales dédiées à la petite enfance. Elle mettra ainsi en valeur l'offre de services et la complémentarité des structures avec des locaux adaptés notamment en termes d'accessibilité et de sécurité.

Le bâtiment neuf, construit pour un montant estimatif de 3 338 000 € H.T., s'organisera de plainpied sur une surface d'environ 1 600 m² et prendra en compte les besoins des différents publics le fréquentant: enfants, parents et professionnels. Les nouveaux locaux seront fonctionnels, adaptés à l'univers des tout-petits en répondant tant aux contraintes de surveillance qu'aux pratiques d'éveil définies dans le projet d'établissement.

CESquisse)

L'Espace Multi-accueil: 1 279 m²

La crèche collective et la halte-garderie municipales seront réunies selon le concept désormais généralisé de « Multi-accueil ». Les enfants fréquentant la structure de façon permanente, ponctuelle ou exceptionnelle se côtoieront ainsi selon leur groupe d'âge. La capacité de cette structure sera portée à 90 places, soit 10 places supplémentaires par rapport à la capacité actuelle. La conception des locaux intégrera en outre la possibilité d'accueillir ponctuellement 20% d'enfants en plus.

Une attention particulière sera portée à l'optimisation du travail des équipes et facilitera leurs gestes quotidiens, pour assurer la sécurité des enfants vis-à-vis des risques courants et optimisera l'ensemble des actions d'hygiène. Ainsi, ce lieu offrira des conditions d'accueil saines et agréables tout au long de l'année.

Le Multi-accueil sera composé de :

- · de trois unités (grands, moyens et petits),
- · d'une cuisine,
- · de bureaux administratifs,





- de salles de motricité, de jeux calmes et de jeux d'eau,
- · d'un hall et d'un local à poussettes,
- · de bureaux administratifs,
- · de vestiaires et de sanitaires,
- de jardins.

Le Relais Assistantes Maternelles: 52,70m²

Cette structure municipale a pour rôle d'informer les familles et de soutenir les Assistantes Maternelles relevant du secteur privé dans l'exercice de leur profession. Cet espace comprendra des bureaux, des sanitaires et l'accès aux locaux mutualisés du multiaccueil (salle de motricité, salle de jeux calmes).

L'Association «Square des Petits» : 113m²

Le Square des Petits est un lieu d'accueil, d'échanges et de rencontres pour les parents et enfants de moins de 4 ans. Un espace indépendant sera aménagé avec une salle de jeux et d'accueil, des bureaux, des espaces de rangement des vestiaires et des sanitaires.

Un parking ombragé de 54 places de stationnement et un accès sécurisé

La rive Est de l'emprise regroupera l'ensemble des espaces d'accès au bâtiment. Ce parking, mutualisé avec le futur bâtiment tertiaire institutionnel, sera accessible depuis la rue des Érables. Fonctionnant en sens unique, il assurera une dépose/minute efficace des parents et permettra le cheminement des piétons dans un espace paysagé arboré central, à l'écart des voitures. Des plateaux de traversées sécurisées liaisonnent cette allée au parvis et aux cheminements piétons nord et sud prévus en périphérie du site.

LES DATES PRÉVISIONNELLES DE L'OPÉRATION

- Août 2011-juin 2012 : Programmation du projet et lancement du concours
- Juin 2012 : Lauréat du concours : TEKTON
- Octobre 2012 : Remise de l'avant-projet sommaire
- Novembre 2012 : Remise de l'avant-projet définitif
- Janvier 2013 : Remise du projet définitif
- Février 2013 : Publication de l'avis d'appel d'offres
- Avril 2013 : Commission d'appel d'offres





Qbernaî



VILLES GASTRONOMIQUES

L'événement, organisé à Obernai le lundi 17 septembre dernier, s'est ainsi déroulé autour des Chefs renommés Anne-Sophie PIC et Nicolas STAMM, amis et collaborateurs de longue date, en la présence exceptionnelle de Michael ELLIS Directeur

International du Guide Michelin et de Roland FORGENG, Directeur Européen du Guide Michelin.

À l'instar du Jumelage gastronomique initié en 1967 par Paul BOCUSE, de la Ville de Collonges-au-Mont-d'Or (Rhône-Alpes), et Paul HAEBERLIN d'Illhaeusern (Alsace), la célébration de ce Jumelage Gastronomique entre la Maison PIC*** et la Fourchette des Ducs**, scelle ainsi des liens étroits entre les villes de Valence, dans la Drôme et d'Obernai.







Après le dévoilement de la plaque en bronze (bien entendu la Place de la Gare reste postalement «Place de la Gare»), et la photo officielle regroupant plus de 150 chefs, parmi

lesquels de nombreux chefs étoilés nationaux et internationaux, prise devant l'Hôtel de Ville (voir ci-contre), la Place du Marché fut le théâtre d'une grande fête très conviviale, organisée notamment grâce aux nombreux partenaires locaux qui se sont fortement impliqués depuis le début de cette aventure gastronomique.

En effet, sans le concours des acteurs des métiers de la bouche, et de l'Hôtellerie/Restauration du Territoire, qui ont spontanément répondu à l'appel et se sont investis à 100% dans cette belle histoire, la Fête de la Gastronomie n'aurait pas connu un tel succès.

OBERNAI - VALENCE (Drôme)
Villes gastronomiques

MERCI À NOS PARTENAIRES!









La Ville d'Obernai connaît un dynamisme économique important, grâce à l'implication et aux talents de très nombreux Chefs d'entreprise et de leurs collaborateurs. Obernai a ainsi la chance de compter, parmi un bassin de 8500 emplois, 10 hôtels et plus de 30 restaurants, dont la Fourchette des Ducs

(deux étoiles au Guide Michelin) et le Bistro des Saveurs (une étoile au Guide Michelin). Entre 2000 et 2012, le nombre de salariés dans le secteur de **l'Hôtellerie/Restauration** à Obernai a presque doublé...De très nombreux métiers de la bouche sont représentés sur les Terres de Sainte Odile : boulangers, pâtissiers, brasseurs, viticulteurs, distillateurs, bouchers, charcutiers, maraîchers, ... dont le savoir-faire, l'accueil et la qualité des produits sont reconnus bien au-delà des frontières de l'Alsace.

260 emplois

Année 2000 Année 2012

480

L'Hôtellerie/Restauration à Obernai

La Fête de la Gastronomie est une manifestation initiée par le Gouvernement français depuis deux ans. Elle a lieu au mois de septembre et ancre, sous la forme d'une manifestation culturelle annuelle, l'inscription du repas gastronomique des Français au Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité de l'Unesco, déclarée en décembre 2010.

La Ville d'Obernai, en étroit partenariat avec Nicolas STAMM et Serge SCHAAL, de la Fourchette des Ducs**, a souhaité s'inscrire dans cette dynamique en créant

une manifestation originale, qui se détache du concept général à travers les particularités suivantes :

- un jumelage gastronomique entre la Fourchette des Ducs**, Restaurant deux étoiles au Guide Michelin, de la Ville d'Obernai, et la Maison PIC***, triplement étoilé au Guide Michelin, de la Ville de Valence, tous deux membres actifs des Grandes Tables du Monde,
- · l'inauguration symbolique de la "Place Anne-Sophie PIC" devant la Gare en présence de la Chef valentinoise elle-même, seule femme Chef Française 3*** au Guide Michelin.



Toujours plus de mobilité avec Pass'O depuis le 3 septembre dernier!

Les horaires de la ligne ont été ajustés afin de garantir le maximum de correspondances avec le TER en gare d'Obernai. Principale nouveauté de la rentrée, une desserte du Lycée Agricole effectuée par des navettes partant à 8h45 et à 8h54 depuis la gare, permet aux étudiants de gagner un temps précieux. Alors n'hésitez plus et adoptez l'écomobilité grâce aux nombreuses formules Pass'O! La Pass'O Box, c'est-àdire TAD + bus + Vélo + Flex'O en illimité pendant 1 an. L'équipe du Relais Pass'O et les conducteurs du réseau vous accueillent avec professionnalisme et convivialité.

www.passo.fr

0 800 500 552

DÉBUTS PROMETTEURS POUR LE VÉL'O



Avec **200 locations** enregistrées, le service de location de vélos de la Ville d'Obernai a atteint en un seul trimestre son objectif annuel.

Les vélos mis en location au Relais Pass'O attirent une clientèle obernoise pour des déplacements urbains quotidiens et intermodaux. En stationnant sa bicyclette dans le kiosque de la gare d'Obernai, votre mode de transport est disponible 7j/7 et 24h/24.

Les vélos du kiosque devant l'Office du Tourisme ont naturellement attiré une clientèle plus touristique, satisfaite de découvrir Obernai en toute facilité et en douceur!



Autotrement.com

L'Autopartage: une voiture juste quand il faut!

L'Autopartage est un système qui permet d'accéder à des voitures sans en être propriétaire, pour une durée correspondant au besoin de déplacement.



Le saviez-vous?

Les autopartageurs réduisent leurs trajets en voiture au profit des autres modes de transport (marche, vélo, bus...) et font des économies d'énergie. L'autopartage revient moins cher qu'une voiture personnelle pour un usage occasionnel de moins de 10 000km par an. Il est souvent une bonne alternative à l'achat d'une deuxième voiture.

3 mois d'abonnement offerts aux habitants d'Obernai pour toute nouvelle adhésion (offre valable jusqu'au 30/11/2012)

L'autopartage à Obernai :

- Une station se trouve près de la Gare SNCF et l'autre Place des Fines Herbes.
- Abonnement autopartage seul: 60€/an ou 11€/mois,
- Abonnement combiné Pass'O + Auto'trement : 180€/an.

Autopartage, mode d'emploi :

- · Je m'abonne et reçois ma carte d'accès.
- · Je réserve une voiture par téléphone ou internet, pour 1h ou plus, dans l'une des 60 stations d'Auto'trement en Alsace.
- Avec ma carte personnelle, j'accède à ma voiture 24h/24. Je roule puis la ramène à son emplacement réservé à la fin de ma réservation.
- Je règle le tout à la fin du mois (à partir de 2€/heure et 35 cts/ km, carburant, assurance et entretien

Plus d'Infos: 03 88 237 347 - www.autotrement.com Inscription possible au relais Pass'O

> « J'ai découvert Auto'trement un peu avant l'ouverture du service dans ma ville. Utilisant peu ma deuxième voiture, j'ai décidé de la vendre et d'essayer. Ça fait maintenant 2 ans et j'apprécie particulièrement la souplesse Arnaud, 38 ans

Les pistes cyclables autour d'Obernai

La Communauté de Communes du Pays de Saint Odile encourage les déplacements à vélo en réalisant dans le cadre de son plan vélo intercommunal des itinéraire cyclables permettant de relier les différents villages du territoire.

En 2011, un tronçon entre Innenheim et Krautergersheim a été réalisé. Cette année, un nouveau tracé de 1,7 km en site propre (piste dédié au vélo) a été aménagé reliant Meistratzheim à Niedernai. À plus long terme, un tronçon entre Meistratzheim et Krautergersheim est également au programme.

D'autre part, la Communauté de Communes a engagé une réflexion afin de relier son territoire à celui d'intercommunalités voisines comme Barr et Rosheim.

Les règles de circulation :

Obernai - Bischoffsheim et Obernai - Krautergersheim

Ces voies mixtes, à double sens, sont réservées aux piétons, cycles et véhicules des agriculteurs riverains. La vitesse y est limitée à 30 km/h afin de garantir la sécurité de tous.

Obernai - Niedernai

La piste cyclable est réservée aux seuls cyclistes, les piétons y sont tolérés. La voie de circulation mixte aménagée en continuité de la piste est destinée exclusivement aux piétons, cycles et aux véhicules agricoles. La circulation sur ces voies étant à double sens, la vitesse y est limitée à 20 km/h afin de garantir la sécurité de tous.

Le stationnement ou la circulation de tout autre genre de véhicules sur ces trois axes sont strictement interdits.





Parallèlement à la mise en place d'aménagements cyclables, le Conseil Général diffuse gratuitement des cartes des itinéraires cyclables dans le Bas-Rhin. Bonne route!

> Ces cartes sont disponibles à l'Office de Tourisme d'Obernai et sur www.bas-rhin.fr







CONSEIL GÉNÉRAI BAS-RHIN

Participez à la féerie de Noël:

du 24 novembre au 31 décembre

Obernai compte parmi les 10 destinations phares de Noël en Alsace. Son atmosphère féerique et son authenticité (décors soignés, marché de Noël intimiste...) sont particulièrement appréciées des visiteurs. Quelle fierté pour Obernai et ses habitants de participer à l'émerveillement des petits et des grands du monde entier.

Persévérons dans cette qualité pour rester une référence et devenir LA préférence!

Habitants, commerçants, devenez acteur

et participez à la magie de Noël. Pour créer l'harmonie, il est essentiel de suivre une ligne esthétique partagée :

- opter pour des lucioles de couleur blanche (blanc chaud s'il s'agit de LED)
- utiliser des éléments de décor naturels tels que: sapin, raphia, pommes de pin, branchages, pommes etc...
- bannir les décorations trop criardes ou artificielles et les Pères Noëls.

L'Office de Tourisme compte sur votre participation pour continuer à faire rêver... en toute simplicité!





Covoiturez!

Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture individuelle, tel est l'objectif du site internet de covoiturage *http://covoiturage.bas-rhin.fr*

Accessible à tous et entièrement gratuit, vous visualisez en quelques clics, les trajets qui vous intéressent avant de vous inscrire. Il vous suffit ensuite de déposer votre trajet et d'entrer en contact avec le conducteur

ou le passager de votre choix.

Économique, écologique et pratique, n'hésitez plus, ayez le réflexe covoiturage dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin!



Agenda

Comme chaque année, la Ville met à jour l'agenda municipal, distribué dans toutes les boîtes aux lettres obernoises en fin d'année. Pour nous permettre de réaliser l'ensemble des mises à jour, n'hésitez pas à nous faire part des éventuelles modifications à apporter.

Service Communication : com@obernai.fr Tél. 03 88 49 95 71 - 03 88 49 90 83

Les Professionnels souhaitant publier un encart publicitaire dans l'agenda 2013 peuvent contacter la société AECP accréditée par la Ville pour assurer la régie publicitaire de ce support.

AECP Philippe Violier 06 98 75 52 00

Naissances

Juin 2012: Cansu BALKAYA, Jules VIEHE, Enola ULRICH, Honorine BRENGARD, Léonie MESNAGER, Kevin DUPRAT, Louise MULLER, Maïssa BELHADI, Lucas POISSON, Kelly COURTINARD, Clémence SEURET.

Juillet 2012: Oscar PETITNICOLAS, Djyna FURST ORGAWITZ, Nolhan LE MOINE, Giovanni SCHOKKENBROEK, Louise WINLING, Amine HAILI, Anaelle BRONNER, Nathi René ZINCK, Louis BRENNER. **Août 2012**: Warren ROMAIN, Edouard MARTIN KINNBACHER, Miléna PRETOT WETZEL, Wendy MIEGE.



70^{ème} anniversaire de la promulgation des décrets instaurant l'incorporation de force de jeunes Alsaciens et Mosellans dans l'armée allemande

Le 25 août 1942, le Gauleiter Robert Wagner promulgua l'ordonnance rendant obligatoire le service militaire en Alsace au bénéfice de l'Allemagne. La même ordonnance fut reprise par le Gauleiter Josef Bürckel pour la Moselle le 29 août 1942.

Les conséquences de ces décrets ont été tragiques. En effet, 130 000 Alsaciens et Mosellans (21 classes d'âge incorporées en Alsace, 14 en Moselle) ont été incorporés de force, pendant la Seconde Guerre Mondiale, dont près de 40 000 tués ou disparus, la plupart sur le front de l'Est ou dans les camps soviétiques.





Parmi ceux qui ont pu revenir de ces terribles épreuves, nombreux furent blessés, mutilés et marqués de douloureux traumatismes.

Samedi 25 août 2012, du haut du Mont National à Obernai, environ un millier de personnes est venu rendre hommage aux « malgré-nous », marquant le 70ème Anniversaire de la la promulgation des décrets instaurant l'incorporation de force de jeunes Alsaciens et Mosellans dans l'armée allemande.

750 ans de Kagenfels:

naissance et renaissance d'un château obernois

C'est en 1262 qu'Albrecht von Kage, ministériel de l'Évêque de Strasbourg Walther von Geroldseck, fondait sur des terres usurpées à la Ville d'Obernai, le château de Kagenfels, alors encore appelé Kagenburg. Allaient suivre des siècles d'agrandissements et de développement pour ce modeste château du 13ème siècle, qui allaient laisser dans les archives les traces de nombreux litiges et conflits. Assiégé au moins quatre fois au tournant du

15^{ème} siècle, il sera reconstruit et agrandi jusqu'à son abandon, après 1580 vraisemblablement.



Renaissance du château

Pendant plus de quatre siècles d'abandon, le fier château sombra en ruines, recouvert par la végétation. Sa renaissance allait devoir attendre le passage de l'an 2000. Sous l'impulsion de Mathias Heissler, Architecte du Patrimoine, un chantier bénévole d'études, de fouilles et de restauration allait alors commencer, soutenu par l'Association pour la Conservation du Patrimoine Obernois et la Ville d'Obernai. Celui-ci, porté par l'action hebdomadaire d'une quinzaine de bénévoles depuis 12 ans déjà, a depuis fait sortir de terre des murailles et tours oubliées, et révélé au grand

Commémoration des 750 ans de la construction du Kagenfels

jour les vestiges d'un château de montagne.

Conférence projection proposée par Mathias Heissler

et rencontre avec l'équipe de bénévoles du chantier.

Jeudi 4 octobre à 20h à la Mairie d'Obernai Entrée libre, plateau.

Visite guidée du chantier par les bénévoles et présentation des murs du logis de 1262 désormais restaurés.

Samedi 6 octobre à 11h.

Inscription : Office de tourisme. Tél. 03 88 95 64 13 www.acpo.fr

Exposition : Freddy Ruhlmann du 2 au 28 novembre

La Région Alsace rend hommage à l'artiste alsacien, Freddy Ruhlmann, né à Strasbourg, Obernois de cœur, à travers une exposition au Conseil Régional. En harmonie couleur, elle illustre le parcours créatif de l'artiste, philosophe humaniste à l'esprit rhénan, athlète de haut niveau, international de Volley-ball.

Peintre, sculpteur, graphiste, concepteur et rédacteur publicitaire, designer, créateur de mobiliers, flaconnages de parfums, tissus, service de table (Lycée Hôtelier A. Dumas Illkirch) et assiettes en porcelaine pour de grands restaurants, producteur-scénariste de documentaires, de courts-métrages artistiques (FR3), concepteur et réalisateur d'animations et génériques, journaliste indépendant... Il définit la polyvalence et

la curiosité créative gages d'une fertilité novatrice tous azimuts...

Prix d'encouragement de la Fondation Alsace en 1986 pour l'ensemble de son œuvre, il créa le trophée Prix d'Honneur de la Fondation Alsace (1986 à 2003). Cette sculpture de bronze et cristal est exposée au Grand Palais à Paris. C'est une inclusion unique et parfaite d'un faisceau de cristal enserré dans le bronze à trois visages symbolisant l'ouverture de l'Alsace aux courants novateurs et attestant de la force de la culture qui puise ses richesses aux sources française, allemande et alsacienne. Il réalisa également des sculptures Prix Spécial et Prix de la Tolérance pour l'Association des Amis de Marcel Rudloff.







Exposition au Conseil Régional - 1, place Adrien Zeller à Strasbourg



${\operatorname{Exposition}}$: «Empreintes textiles»



Martine Molet-Bastien, artiste textile alsacienne dont le travail est reconnu internationalement, réalise des œuvres à dimension pluridisciplinaire. Elle débute en 1990 par le patchwork traditionnel, puis évolue vers des créations plus libres et personnelles, finissant par créer des modèles, repris dans des revues professionnelles. Elle intègre dans ses créations, en plus

des tissus de son choix, des végétaux, papiers, feutrines, fibres, matériaux divers... Depuis quelques temps, elle y ajoute graphisme et écriture.

Et dans ses ateliers, elle travaille avec le minimum d'instruments, de tissus et le maximum d'ingéniosité et d'imagination. Paul Klee disait que «c'est avec le minimum que l'on fait des chefs d'œuvre !». L'artiste a une autre passion : le lin. « Actuellement dans toutes les œuvres que je confectionne, il y a du tissu de lin rouge, blanc, associé à d'autres textiles. Parfois, il m'arrive de teindre des cotons ou des lins, surtout par jeu car je suis souvent surprise des résultats, sans choisir au départ une couleur avec précision. Je m'inspire des motifs traditionnels qui me plaisent en changeant couleurs et matières».

Médiathèque Municipale du 10 au 31 octobre www.mediatheque-obernai.fr - Tél. 03 88 95 18 20

Stage de création : pour les jeunes de 8 à 17 ans



Viens participer au stage de création organisé par l'Espace Athic, à partir du 3 octobre.

C'est Marcela Bernardo, Directrice de la Compagnie Simplemente Tango à Strasbourg, qui abordera le travail d'acteur dans toutes ses composantes : voix, corps, mouvements, étude et appropriation des textes, restitution du sens et de l'émotion. L'objectif de ce stage est la présentation d'un travail mêlant théâtre, musique et cirque, à l'occasion du Festival International de Nouveau Cirque Pisteurs d'Étoiles. Les répétitions auront lieu tous les mercredis (hors congés scolaires) de 13h à 19h à l'Espace Athic.



Inscription : 140 € Nombre de places limitées Répartition par tranches d'âges Tél. 03 88 95 24 32

atelier-theatre@espace-athic.com



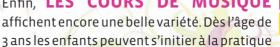
Inscrivez-vous à l'École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin

LES COURS DE DESSIN sont répartis selon la catégorie d'âge des participants (4-5 ans, 6-7 ans, 8-11 ans, 12 ans et +, et les Adultes). Ils durent de 1h

à 1h30 par semaine pour les enfants et s'étendent à 2h pour les adolescents et à 3h pour les adultes.

> LES COURS DE DANSE. L'EMMDD offre la possibilité de suivre un cursus complet de formation en Danse Classique (Éveil et Initiation pour les 4 - 7 ans, puis 3 cycles de formation dès l'âge de 8 ans). Des cours de « Barre au sol» et d'approche de la **Danse Contemporaine** pour Adultes débutants sont également proposés (dès 16 ans).

Enfin, LES COURS DE MUSIQUE





musicale accompagné d'un parent. A partir de 7 ans, ils peuvent suivre une formation musicale et artistique sur plusieurs cycles. Les instruments dispensés sont riches: tubas, saxophone, flûte traversière, violon, harpe, alto,

L'École propose des **Ateliers** : un cours sur les Musiques Actuelles, un autre sur l'Histoire de la Musique, un Atelier rythmique, un Atelier Electro, sans oublier plusieurs orchestres.

> Maison de la Musique et des Associations Cour Athic Tél. 03 88 95 29 43 emmdd@obernai.fr www.obernai.fr

Belle programmation à l'Espace Athic







16 octobre

Moulins à Paroles

Deux monologues grinçants et féroces aux récits à la fois banals et universels du truculent auteur britannique Alan Bennett.

Durée: 1h10 - Dès 12 ans

26 octobre

Un homme debout

«Jean-Marc Mahy raconte le récit de sa propre vie, 20 ans derrière les barreaux d'une prison. Un témoignage humble, digne et infiniment touchant».

Durée : 1h20. Dès 13 ans.

11 novembre

Solin fait son cinéma

avec Cécile Solin, timbre chaleureux et son tempérament explosif nous faire réentendre les bijoux musicaux du cinéma. Accompagné au piano par Michel Ott, ils nous emmènent dans un voyage musical drôle et surprenant.

Durée: 1h20. Dès 10 ans.

13 novembre

Molière dans tous ses éclats! Le Cie réinterpréte quelques grandes scènes de Molière entrecoupées par interludes musicaux poéticorock'n'roll! Un spectacle interactif, vif et tendre.

Durée: 1h. Dès 6 ans.

16 novembre

Andromaque fantaisie barock

Paroles et musiques s'entrelacent à la manière des chants du chœur, autour des parcours de quatre personnages prisonniers de leurs rapports au pouvoir et à l'amour. Un spectacle explosif et décalé entre poésie et humour.

Durée: 1h30. Dès 8 ans.

27 novembre

Hernani

Christine Berg, à la tête de la compagnie Ici et Maintenant, met en scène le drame mythique de Victor Hugo. Elle se propose d'en révéler la théâtralité aussi exceptionnelle que bouleversante.

Durée: 1h55. Dès 8 ans.

Tout le programme sur www.espace-athic.fr



Enjeux essentiels pour l'économie et l'environnement...

Un décret paru au Journal Officiel début août 2012, propose un nouveau périmètre pour la protection du grand Hamster. Il s'agit d'une

surface totale de 2 577 hectares pour notre territoire. Nous n'acceptons en aucun cas ce périmètre, qui impacte tout l'Est de la Ville d'Obernai et son pôle industriel, Niedernai et Innenheim, pour ce qui concerne notre intercommunalité.



Le périmètre proposé par les élus du Piémont des Vosges est délimité par la RD 500 et la VRPV (A35), soit une surface de 1726 hectares, qui préserve le Parc des Roselières, le pôle industriel, le futur Parc d'Activités Intercommunal pour lequel nous avons déjà réalisé un dossier de «compensation hamster», et le projet de maison de retraite Alzheimer à l'Est du Quartier Europe Sud. Les enjeux d'investissements à court terme pour nos entreprises et nos équipements sont considérables (près de 50 M€ / environ 300 emplois). Sur notre territoire, grâce au concours des agriculteurs et de la ferme du Lycée Agricole, le nombre de terriers de hamsters et de hamsters a plus que doublé en 2 ans.

Par contre, nous contestons la méthodologie employée par les services de l'Etat, qui a payé très cher des élevages domestiques de hamsters, réalisé des lâchers de hamsters dans la nature avec un taux de survie totalement inconnu, mais qui semble dérisoire. Dans d'autres pays, notamment les Pays-Bas, qui protègent également le grand hamster, la survie de l'espèce n'est pas menacée grâce à une vraie concertation locale, une coordination efficace en matière de lâchers de hamsters, une identification d'un périmètre raisonnable compatible avec la préservation de l'espèce et le développement économique local. Monsieur le Préfet de la Région Alsace est très à l'écoute de nos arguments, il s'est engagé à tenir compte de ceux-ci pour les propositions qu'il soumettra au Ministère afin de rectifier le périmètre proposé.

Pour disposer de plus d'informations,

rejoignez-nous sur www.pourobernai.fr ou www.bernardfischer.fr.

Bernard Fischer, Catherine Edel-Laurent, Paul Roth, Isabelle Obrecht, Anne Lunati, Jacques Salsac, Anita Voltz, André Schalck, Valérie Geiger, Martial Feurer, Marie-Claude Schmitt, Christian Weiler, Claudette Graff, Marc Ringelstein, Monique Fischer, Pierre Suhr, Anabella Fausser, Benoît Eck, Christiane Scheer, Philippe Schneider, Elisabeth Dehon, Sophie Burger, Marie Songy, Kadir Güzlé, Dominique Bergeret, Hanifé Kivrak.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"



Quand les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets

Lors du conseil municipal du 2 juillet 2012, le groupe Avec Bernard Fischer pour Obernai a fustigé, en des termes particulièrement

outrageux à l'encontre de la nouvelle majorité issue des dernières élections présidentielles et législatives, le retrait du projet du Grand Contournement Ouest, en faisant mine d'oublier que le concessionnaire pressenti n'a pas su présenter, dans des délais pourtant prorogés, les financements nécessaires.

Notre groupe Mieux Vivre Obernai a décidé de ne pas s'associer à cette mascarade en ne prenant pas part au vote.



Mais nous aussi, nous déplorons l'engorgement quotidien de l'autoroute aux abords de Strasbourg et la pollution qui en résulte pour les riverains.

Nous, en élus responsables, nous n'invectivons pas les pouvoirs publics régionaux et locaux de leur manque de conviction pour imposer, enfin, le tram-train Barr- Bruche - Strasbourg qui serait pourtant de nature à transférer de nombreux déplacements de la route vers le rail. Mais comment ne pas regretter qu'à une époque pas si lointaine où notre commune, notre département, notre région, l'assemblée nationale, le Sénat et même la présidence de la République étaient dirigés par des personnels politiques de droite, rien n'ait été fait pour décider la mise en place de ce type de transport en commun ?

A l'abandon du CGO, ils aboient ; à l'abandon du tram-train, ils se taisent, honteux!

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site mieuxvivreobernai.com.

Bruno Freyermuth - Barbara Hilsz - Jean-Yves Hodé - Christiane Ohresser - René Boehringer - Catherine Soulé-Sandic - Fabienne Egner

Des idées de sorties



Retrouvez tout le programme sur www.obernai.fr et dans le calendrier des animations de l'Office de Tourisme. Renseignements et Inscriptions à l'Office de Tourisme au 03 88 95 64 13

Octobre

Samedi 13 octobre à 20h45

Concert I Muvrini à l'église Sts Pierre et Paul. Connu pour sa force créatrice, ses voix exceptionnelles et la qualité de son travail associant générosité et ouverture, le groupe I Muvrini part à la rencontre de son public dans les églises dans toute la France. Au programme : chants sacrés et polyphonies à capella. Billetterie en vente à la librairie «Libr'air», rue Dietrich. À partir de 35€.

Dimanche 14 octobre

Concours de sauts d'obstacle au Centre équestre, rue du Château.

Novembre

Dimanche 11 novembre à 16h45

L'heure musicale: Récital d'orgue avec Marc Vonau, proposé par l'Association des Amis de l'Orgue Merklin à l'église Sts Pierre et Paul. Entrée libre, plateau.

Vendredi 16 novembre à 20h30

Café des notes : Michael Alizon Trio organisé par l'Amicale de l'École de Musique. Billetterie Espace Athic, tél : 03 88 95 68 19. 10€/plein tarif, 7€/tarif réduit, 5,50€/carte Vitaculture, gratuit pour les scolaires inscrits à l'EMMDD



Fête d'Automne

Samedi 20 octobre

À partir de 18h: sous le chapiteau, Place du Beffroi, soirée dansante animée par l'orchestre CALYPSO. Au menu: tartes flambées, salade de pommes de terre avec knacks ou kassler, accompagnés de vins d'Alsace.

Dimanche 21 octobre

A partir de 10h30 : Inauguration de la fontaine Sainte Odile et apéritif concert place du Marché.



À partir de 12h : Ambiance winstub sous chapiteau, place du Beffroi. Au menu : choucroute garnie et dessert pâtissier à 13€. Sur réservation auprès de l'Office de Tourisme (03 88 95 64 13).

Vers 14h30: superbe défilé au cœur de ville avec la participation de nombreux groupes folkloriques, musiques et fanfares.

Le soir : tartes flambées, place du Beffroi et grillades, Place du Marché.

Jusqu'à la tombée de la nuit, au coeur de ville : folklore alsacien et européen.

Toute la journée à l'Hôtel de Ville :

Exposition de produits de saison organisée par le Syndicat des Producteurs de Fruits d'Obernai et environs et le Club Vosgien section Obernai.

Magasins ouverts le dimanche de 14h à 18h.

Les animations du Centre Arthur Rimbaud

Mardi 9 octobre à 20h

Table ronde-débat : nos enfants et l'argent de poche au Centre A. Rimbaud, avec Patricia Mayer-Seyne, psychologue clinicienne, et Véronique Herz-Thuin, conseillère en économie sociale et familiale. Gratuit.

Lundi 15 octobre

Le goût du partage. Dans le cadre de la semaine du goût et de la solidarité internationale, le Centre A. Rimbaud organise des ateliers, des sorties, un repas et une grande collecte pour la

Croix-Rouge.

Dimanche 28 octobre 9h à 18h

Bourse aux Jouets - petite brocante au Centre A. Rimbaud

en partenariat avec le Mouvement Familial d'Alsace d'Obernai. Entrée libre, buvette et vente de pâtisserie sur place.

Vendredi 9 novembre de 14h30-18h

Après-midi dansant à la Salle des Fêtes, rue de Sélestat animé par l'orchestre Golden Sound! Alors n'hésitez plus et réservez dès à présent vos places au Centre Arthur Rimbaud. Le précédent rendez-vous a rassemblé plus de 90 danseurs qui ne se sont pas fait prier pour occuper la piste de danse. Valse, tango, cha-cha, rumba... il y en a pour tous les goûts. Buvette sur place. 4€/adhérent, 6€/non membres.

Tél. 03 88 95 01 24 - www.cscarimbaud.com





+33 (0)3 88 50 32 78 • contact@lo-obernai.fr